

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Identification des personnes

Les cases complétées à la présente page sont reportées automatiquement ailleurs dans le formulaire, lorsque requis.

Numéro de dossier :	R4110-2019 Ph1	Période couverte :	6 nov 2019 au 20juil2021 INCLUT DmFraisInterimair
Nom de l'intervenant :	Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)	Oui.		
Taxes remboursées par le gouvernement? (0%, 50%, 100%)	0%		
Membre responsable du paiement des factures :	Stratégies Énergétiques (S.É.)		
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
Me D. Neuman	Plus de 31 ans	Externe	Montréal
Nom des analystes	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
M. Patrick Goulet	Plus de 15 ans	Externe	Montréal
M. Jimmy Royer	Plus de 15 ans	Externe	Québec
M. JC Deslauriers	Plus de 40 ans	Externe	Chertsey
Voir ci-après les 2 autres analystes			
Nom des témoins experts	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
Analyste G. Cadrin	n/a	n/a	Lévis
Analyste A. Bélisle			Frampton
Nom des experts-conseil	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience¹	Interne/externe²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

Les cases reliées aux frais intérimaires reçus et au budget approuvé doivent être complétées par l'intervenant. Les autres renseignements doivent être complétés aux pages 1, 3, 4 et 5.

Numéro de dossier :	R4110-2019 Ph1	Période couverte :	6 nov 2019 au 20 juin 2021 INCLUT DmFraisInterimaires du 9 sept 2020
Nom de l'intervenant :	Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)		
HONORAIRES			
Type de ressources	Heures de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation :	Audience :	
Avocat	242,00 case 1 (réf. case 26)	45,30 case 6 (réf. case 27)	84 232,42 \$ case 13 (réf. case 30)
Analyste	266,50 case 2 (réf. case 31)	47,10 case 7 (réf. case 32)	71 153,93 \$ case 14 (réf. case 35)
Témoin expert	95,00 case 3 (réf. case 36)	case 8 (réf. case 37)	19 000,00 \$ case 15 (réf. case 40)
Expert conseil	case 4 (réf. case 41)	case 9 (réf. case 42)	case 16 (réf. case 45)
Coordonnateur	case 5 (réf. case 46)	case 10 (réf. case 47)	case 17 (réf. case 50)
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	603,5	92,4	174 386,35 \$
	case 11 (somme des cases 1 à 5)	case 12 (somme des cases 6 à 10)	case 18 (somme des cases 13 à 17)
DÉPENSES			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	5 231,59 \$ case 19 (3% de la case 18)		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	190,00 \$ case 20 (réf. case 54)		
Dépense de traduction	case 21 (réf. case 55)		
TOTAL DES DÉPENSES	5 421,59 \$		
	case 22 (somme des cases 19 à 21)		
SÉANCES DE TRAVAIL			
	case 23 (réf. case 56)		
TOTAL DES FRAIS RÉCLAMÉS PAR L'INTERVENANT			179 807,94 \$
	case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)		
FRAIS INTÉRIMAIRE REÇUS			38 500,00 \$
	case 25		
BUDGET APPROUVÉ ET ÉCART (%)			
Tout écart de plus de 3% entre le total des frais réclamés et le budget approuvé doit être justifié dans une lettre accompagnant la présente demande de paiement de frais.			

Les cases non ombragées doivent être complétées par l'intervenant.

Numéro de dossier :		R4110-2019 Ph1	Période couverte :		6 nov 2019 au 20juil2021 INCLUT DmFraisInterimair		
Nom de l'intervenant :		Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)					
HONORAIRES							
Type de ressources	Heures		Taux horaire	Sous-total	TPS/TVQ	Total	
	Préparation	Audience					
Avocat	Me D. Neuman	242,00	45,30	255,00 \$	73 261,50 \$	10 970,92 \$	84 232,42 \$
						0,00 \$	
						0,00 \$	
	Total :	242,00 <i>case 26</i>	45,30 <i>case 27</i>		73 261,50 \$ <i>case 28</i>	10 970,92 \$ <i>case 29</i>	84 232,42 \$ <i>case 30</i>
Analyste	M. Patrick Goulet	28,00	4,00	200,00 \$	6 400,00 \$		6 400,00 \$
	M. Jimmy Royer	195,00	43,10	200,00 \$	47 620,00 \$	7 131,10 \$	54 751,10 \$
	M. JC Deslauriers	43,50		200,00 \$	8 700,00 \$	1 302,83 \$	10 002,83 \$
	Voir ci-après les 2 autres analystes						
Total :	266,50 <i>case 31</i>	47,10 <i>case 32</i>		62 720,00 \$ <i>case 33</i>	8 433,93 \$ <i>case 34</i>	71 153,93 \$ <i>case 35</i>	
T.É.	Analyste G. Cadrin	10,00		200,00 \$	2 000,00 \$		2 000,00 \$
	Analyste A. Bélisle	85,00		200,00 \$	17 000,00 \$		17 000,00 \$
	Total :	95,00 <i>case 36</i>	<i>case 37</i>		19 000,00 \$ <i>case 38</i>	<i>case 39</i>	19 000,00 \$ <i>case 40</i>
E.C.						0,00 \$	
	Total :	<i>case 41</i>	<i>case 42</i>		<i>case 43</i>	<i>case 44</i>	<i>case 45</i>
Coor.						0,00 \$	
	Total :	<i>case 46</i>	<i>case 47</i>		<i>case 48</i>	<i>case 49</i>	<i>case 50</i>
TOTAL DES HONORAIRES					154 981,50 \$	19 404,85 \$	174 386,35 \$
					<i>case 51</i>	<i>case 52</i>	<i>case 53</i>

L'intervenant doit conserver, durant une période de trois ans à compter de l'octroi des frais, un registre horaire pour toutes les personnes dont le travail fait l'objet d'une demande de paiement de frais ainsi que les pièces justificatives des honoraires et des dépenses réclamés. Le registre horaire doit contenir minimalement les renseignements suivants : le nom de la personne, la date d'exécution du travail, les heures facturées, le taux horaire et une brève description du travail effectué.

Les cases non ombragées doivent être complétées par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R4110-2019 Ph1	Période couverte :	6 nov 2019 au 20juil2021 INCLUT DmFra		
Nom de l'intervenant :	Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)				
Nom des personnes :	André Bélisle				
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT¹					
Transport	Tarif	Nombre de kilomètres	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Automobile	0,430 \$/km				
Autobus	classe économique				
Train					
Avion					
Hébergement	Tarif journalier	Nombre de jours	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Région de Montréal (maximum de 165,00 \$ par jour avant taxes)					
Région de Québec (maximum de 150,00 \$ par jour avant taxes)					
Région de Gatineau (maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)					
Ailleurs au Québec (maximum de 100,00 \$ par jour avant taxes)					
Hébergement privé (maximum de 95,00 \$ par jour)	95,00 \$	2	190,00 \$	n/a	190,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT			190,00 \$		190,00 \$
<i>case 54</i>					
DÉPENSES DE TRADUCTION					
Traduction	Tarif	Nombre de mots	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Traduction	0,25 \$/mot				
TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION					
<i>case 55</i>					

¹ L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues et les dépenses présentées sur ce formulaire.

Les cases non ombragées doivent être complétées par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R4110-2019 Ph1	Période couverte :	6 nov 2019 au 20juil2021 INCLUT DmFraisInterimaire du 9 sept2020			
Nom de l'intervenant :	Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)					
SÉANCES DE TRAVAIL						
Date - séance (aaaa/mm/jj)	Durée (heures)	Nom des participants	Interne/ externe ¹	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
		Non applicable.			- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
					- \$	
TOTAL DES SÉANCES DE TRAVAIL						

case 56

¹ Le participant à la séance de travail est une ressource interne s'il est à l'emploi de l'intervenant.

AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R4110-2019 Ph1

Nom de l'intervenant : Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergeti

Je, soussigné, Dominique Neuman, avocat, déclare solennement ce qui suit:
(nom et occupation)

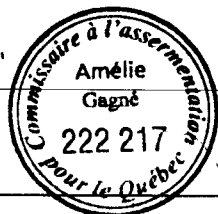
1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,

à Montréal,

le 20^e jour de août 2021
jour mois année

Amélie Gagné
Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)



Et j'ai signé,

[Signature]

(signature de l'affiant)

Je, soussigné, Dominique Neuman, avocat, déclare solennement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de Stratégies Énergétiques (S.É.), membre du regroupement intervenant;
(nom du membre)
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,

à Montréal,

le 20^e jour de août 2021
jour mois année

Amélie Gagné
Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)



Et j'ai signé,

[Signature]

(signature de l'affiant)
